



UPRIMERPRO
UNIVERSAL PRIMER PRO Series

Date de révision 01-avr.-2016
Remplace la date du : Aucun renseignement disponible
Version 2

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit UNIVERSAL PRIMER PRO Series
Code du produit UPRIMERPRO

Produit(s) couvert(s)
K102500 UNIVERSAL PRIMER PRO/BOX/4X1GL
K102550 UNIV PRIMERPRO 5GL PAIL/36P

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Aucun renseignement disponible.
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise

Bostik, Inc.
11320 W. Watertown Plank Road
Wauwatosa, Wisconsin 53226 USA
Phone: +1 (800) 843-0844 (Domestic Toll Free)
Phone: +1 (414) 774-2250 (International)
Fax: +1 (414) 774-8075
Email: msds@bostik-us.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Téléphone : 1-800-227-0332
(à l'extérieur des É.-U.) 1-703-527-388

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3

2.2. Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

AVERTISSEMENT

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée
Peut provoquer une allergie cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut irriter les voies respiratoires

Fiche signalétique

UPRIMERPRO
UNIVERSAL PRIMER PRO Series

Date de révision 01-avr.-2016
Remplace la date du : Aucun renseignement disponible
Version 2



Aspect Émulsion

État physique Liquide

Odeur Ammoniac

Conseils de prudence - Prévention

Se laver les mains soigneusement après manipulation
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
Consulter un médecin en cas de malaise
Traitement spécifique (voir les mesures de premiers soins sur cette étiquette)
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Dangers non classés ailleurs (DNCA)

Non applicable

Toxicité inconnue

2.92 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

2.3. Autres informations

Aucun renseignement disponible.

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.1 Substances

Non applicable

3.2 Mélanges

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Water	7732-18-5	40 - 70
Acrylic Polymer	Proprietary	15 - 40

Fiche signalétique

UPRIMERPRO
UNIVERSAL PRIMER PRO Series

Date de révision 01-avr.-2016
Remplace la date du : Aucun renseignement disponible
Version 2

Ammonium hydroxide	1336-21-6	<0.1
Residual Monomers	Proprietary	<0.1

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

Section 4 : PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers recours

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Ne pas frotter la partie touchée. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucun renseignement disponible.

4.3. Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

4.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle
Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés

Eau pulvérisée (brouillard). Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse. Produit chimique. Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques du produit

La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Hydrocarbures.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs

Aucun.

Fiche signalétique

UPRIMERPRO
UNIVERSAL PRIMER PRO Series

Date de révision 01-avr.-2016
Remplace la date du : Aucun renseignement disponible
Version 2

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

6.2. Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions environnementales Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Si sans risque, arrêter la fuite. Absorber ou couvrir avec de la terre sèche, du sable ou tout autre produit non combustible et transférer dans des contenants.

Méthodes de nettoyage Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle
Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE
Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas réutiliser le contenant. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruite.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Craint le gel. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Température d'entreposage recommandée. 10 - 35 °C.

Matières incompatibles Agents oxydants forts. Acides forts. alcali.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Autres informations Aucun renseignement disponible.

Renvois vers d'autres sections

Fiche signalétique

UPRIMERPRO
UNIVERSAL PRIMER PRO Series

Date de révision 01-avr.-2016
Remplace la date du : Aucun renseignement disponible
Version 2

Référence à d'autres sections Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION
Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ingénierie Utiliser avec une ventilation locale. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Utiliser du matériel de ventilation antidéflagrant.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Éviter le contact avec les yeux.
Protection de la peau et du corps	Portez des gants à l'épreuve des produits chimiques convenables. Le choix de gants convenables est fonction du matériel utilisé ainsi que des différentes marques de qualité et des différents fabricants.
Protection respiratoire	En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.
Considérations générales sur l'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Émulsion
Couleur	Bleu
Odeur	Ammoniac
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	7.5	
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible	°C
Point d'ébullition	100 °C / 212 °F	
Point d'éclair	Aucun renseignement disponible	
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité relative	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	

Fiche signalétique

UPRIMERPRO
UNIVERSAL PRIMER PRO Series

Date de révision 01-avr.-2016
Remplace la date du : Aucun renseignement disponible
Version 2

Coefficient de répartition	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en solvant (%)	Aucun renseignement disponible
Teneur en solides (%)	Aucun renseignement disponible
Densité	1.05 g/ml
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil. Craint le gel.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants forts. Acides forts. alcali.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Hydrocarbures.

Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Renseignements sur le produit	Aucune donnée disponible
Inhalation	Aucune donnée disponible.
Contact avec les yeux	Aucune donnée disponible.
Contact avec la peau	Aucune donnée disponible.
Ingestion	Aucune donnée disponible.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Water 7732-18-5	> 90 mL/kg (Rat)	-	-
Ammonium hydroxide 1336-21-6	= 350 mg/kg (Rat)	-	-

Fiche signalétique

UPRIMERPRO
UNIVERSAL PRIMER PRO Series

Date de révision 01-avr.-2016
Remplace la date du : Aucun renseignement disponible
Version 2

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Symptômes	Aucun renseignement disponible.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Aucun renseignement disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Aucun renseignement disponible.
Irritation	Aucun renseignement disponible.
Corrosivité	Aucun renseignement disponible.
Sensibilisation	Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour le développement	Aucun renseignement disponible.
Tératogénicité	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Toxicité chronique	Aucun renseignement disponible.
Effets sur les organes cibles	Aucun renseignement disponible.
Risque d'aspiration	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	Ce produit ne contient aucun cancérigène connu ou potentiel tel que listé par l'ACGIH, l'OSHA, l'IARC ou le NTP à une concentration de 0,1 % en poids ou à une concentration supérieure.

Section 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Ammonium hydroxide 1336-21-6		LC50 96 h = 8.2 mg/L (Pimephales promelas)		EC50 48 h = 0.66 mg/L (water flea) EC50 48 h = 0.66 mg/L (Daphnia pulex)

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucun renseignement disponible.

12.5. Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Fiche signalétique

UPRIMERPRO
UNIVERSAL PRIMER PRO Series

Date de révision 01-avr.-2016
Remplace la date du : Aucun renseignement disponible
Version 2

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets	Le producteur de déchets est responsable d'établir la toxicité et les propriétés physiques du produit généré pour établir la bonne identification de déchets et les méthodes d'élimination en conformité avec les règlements applicables
Emballages contaminés	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Note :	Craint le gel
DOT	Non réglementé
IATA	Non réglementé
IMDG	Non réglementé

Section 15 : INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires mondiaux

TSCA	Inscrit(e)
DSL	Inscrit(e)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

DSL - Liste intérieure des substances pour le Canada

Inscrits - Les composants de ce produit sont inscrits sur la liste d'inventaire ou en sont exemptés.

Non inscrits - Un ou plusieurs des composants de ce produit ne sont pas inscrits sur la liste d'inventaire.

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC

Classe de dangers du SIMDUT

D2A - Matières très toxiques



États-Unis d'Amérique

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	oui
Danger chronique pour la santé	No
Risque d'incendie	No
Risque de décompression soudaine	No
Danger de réaction	No

Fiche signalétique

UPRIMERPRO
UNIVERSAL PRIMER PRO Series

Date de révision 01-avr.-2016
Remplace la date du : Aucun renseignement disponible
Version 2

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient une ou plusieurs des substances énumérées par la Proposition 65 comme ayant une concentration égale ou supérieure à 0,01 % en poids.

Nom chimique	No. CAS
Acrylamide	79-06-1

Europe

Directive 2011/65/EU sur les restrictions d'utilisation des substances dangereuses (RoHS)

Ce produit ne contient pas de plomb (7439-92-1), de cadmium (7440-43-9), de mercure 7439-97-6), de chrome hexavalent (7440-47-3), de polybromobiphényles (PBB) ou de polybromodiphényléthers (PBDE) dont la teneur dépasse les limites réglementaires mentionnées dans le présent règlement

EU-REACH (1907/2006) - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) aux fins d'autorisation, conformément à l'article 59

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration \geq à 0,1 % (Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), Article 59)

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

HMIS Risques pour la santé Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle
2* X

signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Aucun renseignement disponible

Références documentaires et sources de données principales

Aucun renseignement disponible

Préparée par Sécurité des produits et affaires réglementaires

Date de révision 01-avr.-2016

Note de révision Non applicable.

Conseils relatifs à la formation Aucun renseignement disponible

Autres compléments d'information Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique